
COACHING Professionnel

PUBLIC VISE ET PRE-REQUIS

- **Salariés souhaitant dépasser une situation complexe dans le cadre de leur fonction et/ou en phase de transition professionnelle.**
- **Chefs d'entreprise et managers.**

La sollicitation de coaching peut émaner du salarié ou de l'entreprise en sachant que, dans ce cas le bénéficiaire du coaching doit formuler une demande de changement.

OBJECTIFS

- Etre accompagné, individuellement, dans le changement lors de différentes étapes charnières de son parcours professionnel : Prise de fonction, dépassement d'un obstacle, développement du leadership, gestion des relations professionnelles, affirmation et estime de soi, développement professionnel, gestion de carrière...

CONTENU

- Prendre conscience de ses ressources, les faire connaître et les mobiliser.
- Reconsidérer sa posture et/ou son leadership.
- Identifier son cadre d'intervention.
- Identifier ses besoins, ses valeurs et croyances.
- Valoriser ses capacités et développer la confiance en soi.
- Se fixer des objectifs de progression et les mettre en action.
- Savoir impliquer et déléguer pour responsabiliser.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Accompagnement type « coaching individuel » sur une dizaine de séances de ¾ h en moyenne. Peut-être complété par la suite d'une formation management, ainsi qu'inclure l'utilisation d'outils en intelligence collective.
Autre option mixte : Formation management et accompagnement Coaching.
- Dans tous les cas : élaboration d'un plan de travail personnalisé, d'un plan d'action et d'un calendrier.
Et Co-construction d'un contrat bipartite ou tripartite (entreprise, salarié, CEFORA).
Adhésion au code de déontologie de coaching. Engagement entre le coaché et le coach.

EVALUATION ET VALIDATION :

Une évaluation sera faite avec le coaché lors de la dernière séance et une en présence des trois signataires si le contrat a été signé de manière tripartite.

INFOS PRATIQUES

Devis sur demande avec proposition personnalisée.

Rythme et Dates : En fonction d'un calendrier prédéfini en commun. En général une séance par semaine.

Lieu : A définir.

Renseignements : CEFORA-04.75.06.31.99 - communication@cefora.org– www.cefora.org

Siège social :

71 Chemin de Bourget, 07240 Vernoux en Vivarais
Tél. 04 75 06 31 99
email : cefora@cefora.org

Antennes :

07300 Tournon - Tél. 04 75 07 14 06
07500 Guilherand Granges - Tél. 04 75 06 93 42

www.cefora.org

